

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services

Filière : Economie d'entreprise

Orientation :

1. Intitulé de module Allemand 1 & 2 2020-2021

Code : 5082 – B-R

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Unité d'enseignement 50821 : Allemand 1

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit avoir **acquis une partie** des compétences linguistiques sur les plans de la compréhension orale et écrite, ainsi que de l'expression orale et écrite, correspondant au niveau B1 – appliquées au domaine économique –, telles qu'elles ont été définies par le Cadre européen commun de référence pour les langues.

Unité d'enseignement 50822 : Allemand 2

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit **avoir acquis et consolidé la plupart** des compétences linguistiques sur les plans de la compréhension orale et écrite, ainsi que de l'expression orale et écrite, correspondant au niveau B1 – appliquées au domaine économique – telles qu'elles ont été définies par le Cadre européen commun de référence pour les langues.

Ainsi l'étudiant-e doit être capable de « comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc.; se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée; produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt; de raconter un événement, une expérience ou une rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée. » (*Source*).

5. Contenu et formes d'enseignement

Thèmes et vocabulaire : L'étudiant-e acquiert un vocabulaire économique important en travaillant sur des thèmes de la vie économique à l'aide de documents actuels empruntés à différents médias. De façon complémentaire, certains thèmes de la vie socio-culturelle pourront également être abordés.

Grammaire : Consolidation de connaissances grammaticales correspondant au niveau **B1**.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Examen final et/ou contrôle continu selon décision de la coordination du module (le cas échéant, les pondérations seront communiquées par les enseignant-e-s avant les évaluations).

Le résultat du module correspond à la moyenne pondérée des notes des unités de cours en fonction du nombre d'heure(s) d'enseignement hebdomadaire(s) prévue(s) dans le plan d'études.

Cette pondération s'applique également aux étudiant-e-s répétant ce module durant la présente année académique.

7. Modalités de remédiation

Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.

Pas de remédiation

Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

8. Bibliographie